

alternative du despotisme qui ne sauve rien et de l'anarchie qui perd tout, la sainte autorité des traditions et la juste puissance des besoins nouveaux, le dernier mot enfin de ce suprême équilibre qui peut seul garantir la paix des trônes et la liberté des nations : redoutables problèmes que la plus sublime philosophie n'a point encore dénoués, problèmes éternellement posés, quelquefois tranchés, jamais résolus, sans cesse renaissants, avant nous, après nous, en deçà comme au-delà des Alpes et des Pyrénées. Nos yeux les ont lus dans l'histoire, et pour peu que nous prêtions l'oreille, nous les entendons retentir autour de nous.

Voilà ce qu'était le procès pour les principes. Pour les faits, c'était l'histoire de toutes nos discordes, l'héritage de toutes nos catastrophes ; l'interprétation de cet Article 14, déposé en germe dans toutes les constitutions ; la Charte tour à tour invoquée et méconnue ; la responsabilité ministérielle disparaissant dans le naufrage de l'inviolabilité royale ; la France divisée en deux camps par d'implacables passions et de déplorables malentendus ; des luttes armées où la bonne foi peut se trouver des deux parts, et qui ne doivent laisser que des prisonniers de guerre et non des accusés. C'était cette agitation des époques de transition fermentant au sein de la vieille Europe, et l'entraînant tour à tour dans les courants contraires du despotisme et de l'anarchie, jusqu'à ce que la Providence, touchée enfin de ses angoisses, lui inspire la sagesse de rétablir l'équilibre entre son passé et son avenir, et la force de dire au flot révolutionnaire : Tu n'iras pas plus loin !...

Mais je sens à l'émotion de mon âme, au frémissement de ma parole, que trente années disparaissent derrière moi. Ma jeunesse revit avec cette grande cause, et pourtant je n'ai point à la recommencer devant vous. Je m'arrête. Je foule un terrain brûlant ; le volcan est éteint, mais les